

# Interview AREVA

Florent Vial

Directeur de la Communication adjoint des activités minières du groupe, AREVA

## 1) Pour commencer pourriez-vous vous présenter et parler un peu d'AREVA ?

Moi aujourd'hui, je suis l'adjoint d'Anne Fauconnier, je travaille dans la communication des activités minières du groupe. Le groupe, c'est globalement deux grands métiers : le nucléaire et le renouvelable... Donc nous, on a pour missions à nos clients de produire cette énergie électrique, qu'elle soit d'origine nucléaire ou d'origine renouvelable, qui comprend le métier du nucléaire, donc ça c'est une précision que je fais toujours parce qu'au niveau des connaissances des gens il est bon de la faire... on n'exploite pas de centrale, on est, entre guillemets, juste « un fournisseur » de solutions, on va fournir des je ne sais pas des centrales nucléaires, on va fournir des éoliennes off-shore, etc. Mais derrière l'exploitant, l'électricien, que ce soit EDF en France, que ce soit d'autres clients à l'étranger. Donc ça c'est une précision qui reste importante parce que souvent il faut l'expliquer au grand public, les gens pensent qu'Areva exploite des centrales, ce qui n'est pas le cas.

Donc au sein du nucléaire, donc enfin notre cœur de métier c'est vraiment le nucléaire, je ne sais pas autour de 15% de CA aujourd'hui, on est donc le leader mondial et on est le seul acteur industriel présent sur l'ensemble du cycle du combustible. Ce qu'on appelle cycle du combustible démarre en effet des mines avec l'extraction de l'uranium, ça passe ensuite dans une phase qu'on appelle « l'amont » et l'amont c'est la chimie de l'uranium et ensuite la construction du combustible. Ensuite, après cette phase-ci, on a les réacteurs : là on intervient à la fois sur la construction des réacteurs, les derniers qu'on est en train de construire, en Finlande, en Chine, etc. Des réacteurs de 3<sup>e</sup> génération donc en termes de (...) et on intervient également aux maintenances des de ce qu'on appelle des bases installées, des centrales qui sont en exploitation depuis environ 30 ans donc là on intervient en maintenance juste simplement pour maintenir le réacteur soit pour augmenter sa capacité donc ça c'est notre partie du réacteur. Ensuite on a l'aval du cycle donc c'est une fois que le combustible a été utilisé en centrale, bah nous on le récupère à savoir que dans un combustible utilisé on a 80% des éléments qui sont recyclables et 4% de déchets ultimes qui ensuite sont expédiés dans les pays d'origine puisque la loi internationale impose que les déchets ultimes soient expédiés dans les pays qui ont justement (...) et l'aval c'est aussi le transport de ces fameux déchets ou enfin bref... euuuh doc ça c'est amont, réacteur, service, aval, et le dégénie, enfin le dégénie, la mine l'activité minière qui amène à tout ça, et donc ensuite on a aussi une immensité d'énergie renouvelable qui a beaucoup o se développer et là dans les énergies renouvelables donc on a à la fois des éoliens shore ou ce qu'on appelle de la biomasse et on fait on développe également « les piles à combustible », voilà on a différentes solutions voilà on a aussi parmi le solaire à concentration, des panneaux solaires (...) c'est une autre technologie à des fins de production d'électricité industrielle. Donc voilà un peu pour un panorama... en termes, je dirais de **positionnement Areva se positionne comme un des leaders de la production d'électricité faiblement carbonique, parce qu'on dégage on peu de CO2 et notamment dans l'activité minière** mais c'est vraiment notre positionnement qui Ets forcément et par la force des choses je dirais dans le contexte actuel qui est forcément un positionnement porteur et c'est un positionnement qui a été dès la création du groupe. Donc voilà là il y a un portrait très macroscopique et donc nous on se situe vraiment en amont et c'est un point historique puisque c'est également une activité historique chez COGEMA et donc on est en amont de tous ces cycles là et je dirais qu'en termes de problématiques auxquelles on est confrontés au niveau communication on est bcp plus proches finalement de

problématiques rencontres d'autres industries extractives soit du pétrole de métaux etc., et donc bcp plus proches de ce style de problématiques plutôt que des problématiques qui rencontrent nos amis au-dessus qui travaillent sur des réacteurs nucléaires on est euhh, les polémiques et les débats et les discussions autour de nos activités euh souvent autour de la notion d'exploitation des ressources dans des pays étrangers et voilà on est vraiment dans des problématiques qu'on partage avec Total avec d'autres, bcp plus finalement que sur la caractéristique qui ressort qui est de l'uranium même si aujourd'hui puisqu'on va parler de conséquences sanitaires etc., on va forcément aborder ces sujets-là. Evidemment l'uranium est plus particulier mais à l'état naturel il ne représente pas les mêmes risques pour la santé que lorsqu'il a été enrichi. Voilà globalement...

## **2) Ce qui nous a amenés là, la question du nucléaire, le documentaire « l'uranium l'héritage empoisonné » c'est à partir de là qu'on est venus sur la partie sanitaire...**

Oui, la COMUF c'est une mine qui a été exploitée qui a été fermée et depuis exploitée par la COMUF, Amounama au Gabon qui est une mine où COGEMA était (...) donc voilà Areva a hérité évidemment de ce qu'on pourra appeler de (...) et c'est un réaménagement qui se passe non sans difficulté avec en effet des controverses qui sont nées, et auxquelles on essaie de répondre... juste peut-être puisque j'ai évoqué le thème de réaménagement c'est un thème assez important, en fait donc ces activités minières regroupent plusieurs types d'activités notamment sur l'ensemble du cycle puisque là aussi il y a un petit cycle, on va d'abord explorer et essayer de trouver et identifier des gisements durables d'uranium donc ça c'est toute la partie exploration ; une fois que le gisement a été identifié on fait des études de faisabilité techniques, pas mal d'études pour vérifier bah si on peut l'exploiter dans les conditions du marché de l'uranium actuel, etc., etc. Une fois qu'on a décidé qu'on y allait même dans le cas de projet (...) et pour en vue de (...) ensuite on a cette phase qui va durer en fonction de la taille du gisement, je ne sais pas moi de 30 de 40 ans enfin ça varie énormément toutes ces phases d'exploitation de la mines et de l'exploitation de l'uranium, ensuite on a une phase très importante qui est celle du réaménagement, c'est-à-dire qu'on essaie au maximum de limiter l'impact de nos actions sur l'environnement et les hommes. Donc ce réaménagement ce qui est intéressant c'est que (...) présence comme une 4<sup>e</sup> phase finalement c'est une phase qui débute avant même le début du projet c'est-à-dire on a identifié un gisement une fois qu'on ait identifié le gisement et on a fait toutes les études de faisabilité qui nous font dire qu'on peut y aller là à ce moment là on fait une photographie de l'état du gisement et je dirais même de l'état des populations, de l'activité économique de ce gisement et on imagine déjà ce qui deviendra ce territoire après la fin des activités donc c'est vraiment une phase qui arrive très en amont et qu'ensuite on retrouve concrètement à la fin et on applique les actions qui ont été définies en amont. Donc ça c'est une notion très importante qu'on doit avoir à l'esprit quand on traite de tous ces sujets. Donc le cas particulier du Gabon en effet on a été attaqué à plusieurs reprises sur ce point du réaménagement sur différentes je dirais différents aspects puisque c'est l'environnement, la santé et c'est aussi l'activité économique puisque finalement la région dans laquelle était installée a bcp profité évidemment de cette exploitation, puisqu'en matière d'activités économiques il n'y avait pas grand-chose malgré toutes les aides et les efforts financiers qui avaient été faits par Areva pour essayer de comment dire d'essayer de développer une économie en parallèle qui puisse se permettre le maintien après la fermeture des activités. Donc une des principales controverses en effet c'est l'impact de nos activités à la fois sur les salariés, aussi sur les populations environnantes, pour répondre à ces controverses qui ne se valent pas véritablement sur du factuel sur des démarches scientifiques approuvées par tous on décidé de mettre en place et c'est une première mondiale dans les industries extractives ce qu'on appelle des Observatoires

de Santé, une démarche qui a été initiée, sauf erreur de ma part en 2006-2007, par Areva avec Sherpa et Médecins du monde, qui dans un premier temps le périmètre visé c'était Gabon, mais bon l'objectif et l'ambition c'est de l'étendre à l'ensemble des pays dans lesquels on est présent. Donc l'objectif de cette Observatoire de la Santé c'est justement le recueil de données précises, pour qu'on puisse s'appuyer vraiment sur du factuel, pour pouvoir dire que au cas où que nos activités ont eu un impact négatif sur la santé de nos salariés ou des populations riveraines. Donc c'est une Observatoire de la Santé qui a été lancée en octobre 2010, donc c'est pas très vieux... donc voilà l'observatoire est mise en place par l'Etat gabonais, donc c'est pas Areva même si Areva a évidemment initié la démarche avec d'autres partenaires, c'est vraiment le pays qui guide l'observatoire et il regroupe différents acteurs, donc évidemment (...) il a également des ONGs, des scientifiques et donc tout ça pour décrédibiliser les démarches et pour qu'on puisse disposer d'arguments qui ne soient ni critiquables ni attaquables. Voilà, alors aujourd'hui on est encore en phase de recensement et de prendre du recueil de ces données là... comme je ne suis pas spécialiste du sujet je ne peux vous dire quand ça va aboutir et quand on aura les premières conclusions mais c'est qqch qui est en cours... Euhhh une autre Observatoire de la Santé devrait en tout cas sans discussion cette année voire début de l'année prochaine, ça a été retardé à la chute du pouvoir euh euh comment dire du touareg il ya eu cette phase de transition qui a été assurée de façon très (...) et maintenant il y a un nouveau gouvernement en place. Je sais qu'il y a une discussion reprise sur le sujet puisqu'il y a une réunion il y a une ou deux semaines, maintenant les personnes en place doivent avoir un nombre de dossiers à gérer, donc voilà. Mias voilà un peu sur ce thème-là qui me semble central dans votre étude.

### **3) Dans la pratique comment vs positionnez sur ce lien de causalité ? comment se passe le processus de déclaration de la maladie de l'employé comme maladie radio-induite ?**

Alors je suis désolé car sur toutes ces questions-là il faudrait des spécialistes, je en suis pas forcément spécialiste de ces, ce qui est sûr c'est que là les données qui sont qui vont être analysées par un groupement avec des scientifiques reconnus et les méthodes pour identifier si oui ou non euh telle ou telle maladie (...) sont des techniques qui doivent être assez courantes et donc (...) mais sur ces aspects là encore une fois ce qui va crédibiliser la démarche c'est la (...) que ce soit placée sous l'égide de l'Etat et que ce soit également un groupe pluraliste, donc l'entreprise seule (...) pour qu'à la fin être jugé par qui ? Sur les techniques je ne saurai pas vous dire comment ça se passe, mais comme toute étude médicale l'objectif c'est de pouvoir comparer les données avec d'autres données recueillies dans d'autres régions et j'imagine que c'est comme ça qui va se passer, la collecte est réalisée auprès de machin mineur et aussi de la population riveraine et que cette collecte a déjà démarré etc.

Encore une fois vraiment sur la technique j'imagine qu'on effectue des comparaisons et on essaie de déterminer par exemple si cette maladie est plus représentée dans cette région, si c'est le cas on poussera les analyses encore plus loin, je ne sais plus exactement... mais voilà quoi ! encore une fois il est essentiel si on parle de euh du cœur du sujet je dis ça et c'est pas simplement un message de communicant c'est euh euh euh cette crédibilité apportée par le pluralisme du groupe et par le fait que voilà la démarche est initiée par Areva mais aussi par des ONGs qui n'ont pas intérêt si vous voulez à se compromettre et voilà on est vraiment dans une démarche crédible et cohérente par rapport aux politiques de transparence....

### **4) Quelles ont été les mesures mises en place après l'accord avec Sherpa et Médecins du Monde sur la protection ?**

Sur la protection, alors ça, les mesures qui ont été mises en place c'est l'engagement de mettre en place des observatoires de santé... après la protection c'est autre chose, vraiment les observatoires de la santé s'engagent à faire des études pour pouvoir démontrer si oui ou non on a des (...) nous on n'a pas attendu se faire attaquer (...) et ça aussi lorsqu'on est attaqué sur ces aspects là on est toujours très euh euh, et ce n'est pas un vain mot, **notre responsabilité c'est de protéger la santé des salariés quoi.** Et donc des mesures de protection c'est qqch, enfin c'est des mesures qui ne datent pas depuis longtemps, après je ne serai pas capable de vous faire un historique et de vous comment dire faire une frise, mais ce qui est sûr et ce qui, c'est qu'on se conforme évidemment aux lois nationales et internationales et dans la plupart des cas on va encore même plus loin, je ne peux pas vous répondre pour le Gabon mais le Niger par exemple si on parle de radioprotection on a des comment dire des lois internationales qui imposent que les salariés qui voilà interviennent dans ce type d'exploitation ne reçoivent pas plus de 50 mili par an de doses rajoutées, voilà donc on se conforme à la loi internationale, ensuite on a la loi du Niger qui dit que la dose ajoutée de doit pas dépasser 20 mili autrement plus exigeant et Areva s'est fixé un objectif encore plus ambitieux et la dose ne doit pas dépasser 18 mili. Donc tout ça, c'est imposée cette règle là et cette règle doit être respectée et c'est-à-dire que tous les salariés sont équipés de dosimètres à la fin de l'année et qu'on se retrouve avec une moyenne de 17 mili. Donc on est en termes de radioprotection je dirais exemplaires sur la protection des salariés surtout pour les suivis. C'est la même chose pour les populations riveraines puisque là on a aussi des lois internationales qui sont répressives qui imposent qu'autour de cette exploitation la dose ajoutée ne dépasse pas par rapport aux doses que reçoivent les gens naturellement puisqu'on est dans des zones uranifères donc on a des rayonnements naturels qui sont là... donc la dose ajoutée par rapport aux doses qu'on peut prendre naturellement ne doit pas dépasser un 1 milisi et de la même façon on se conforme aux lois internationales... souvent je dirais que c'est le enfin c'est très difficile auprès d'un grand-public et souvent le gd-public et même les avertis forcément vont avoir tendance à remettre en cause tout ça mais voilà on est un acteur responsable et il y a des lois internationales et nationales et on est dans l'obligation de les respecter... nous en tant qu'acteur responsable on essaie d'aller encore plus loin... et pour que vs ressentiez moins dans mes propos le communiquant on est de façon très pragmatique dans l'obligation parce que si on ne respecte pas ça on est éjectés quoi ! On a tout intérêt à respecter ces lois nationales et internationales parce que sinon on ne peut pas opérer tout simplement. **Et évidemment on n'est pas au pays des bisou-ours il y a énormément de choses qui sont mises en place tout simplement parce qu'on a l'intention d'opérer de façon durable dans les pays qui nous accueillent et ils ont leur propres législations et entre guillemets on est obligés de respecter ces règles et après évidemment il y a des organismes de contrôle parce que tout à l'heure on parlait de chiffres parce que les chiffres sont visées à la fois par les autorités qu'on se conforme aux législations en place dans leurs pays donc on essaie d'être transparent et on est forcé et ça tombe bien parce qu'on est bien un acteur qui s'engage de respecter des règles qui sont en place.**

##### **5) Quelles sont les relations entre l'Etat français, le ministère de l'industrie, Areva et l'Etat nigérien ?**

C'est une question très vaste... dans quel domaine ? si vous voulez dans le domaine industriel il y a un lien entre, évidemment on est dans des domaines stratégiques pour les pays, enfin en France il y a 58 réacteurs, l'électricité qui vient de l'uranium donc c'est une ressource hautement stratégique pour Areva forcément pour la France et forcément les parties-prenantes toutes les négociations qui peuvent avoir lieu entre un autre Etat et une entreprise française dans ce domaine.... Donc là en termes de relations c'est vraiment des relations tripartites avec

des accords politiques avant même que ce soient des accords économiques... donc ça je dirais que c'est globalement sur les politiques industrielles et économiques... en matières plus sanitaire encore une fois on exploite des mines dans des pays qui sont souvent, qui ont leur propre législation c'est eux et ce n'est pas l'Etat français donc voilà on est dans des pays qui souvent contrôlent et vérifient... le contrôle sanitaire c'est un contrôle qui est effectué par (...) qui est souvent entre 2 frontières. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à la question parce que c'est très vaste, je veux dire et ensuite c'est des relations comme par exemple dans le cas du Niger c'est des relations qui ont une histoire je veux dire qu'évidemment les relations entre l'Etat nigérien et français ne se résument pas à l'uranium on va plus loin que ça....

**6) Est-ce que vs pourriez sur le positionnement d'Areva par rapport à la rébellion touareg ?**

Areva n'a pas à se positionner là-dessus parce que nous on est une entreprise qui exploitons des mines d'uranium... donc on n'a pas à se positionner par rapport à un pb politique qui est un pb nigérien à 100% ; nous évidemment on intervient dans ce contexte qui est un peu particulier il faut savoir que dans nos mines dans la mesure où dans le N du Niger il y a bcp de population touareg, Areva n'intervient pas pour des pbs qui sont d'ordre politique... on a des opérations on les mène là-bas et on s'en tient à cette position... c'est un débat qui est tout autre

**7) Est-ce que Médecins du Monde ont toujours accès sur les sites pour vérifier si l'accord a été bien respecté ?**

Sur la protection comme je vous le disais il n'y a pas d'accord, la démarche qui a été entreprise avec Médecins du Monde notamment c'est une démarche pour mettre en place des Observatoires de la Santé qui est qqch de différent que les mesures de protection qui sont mises en place par Areva... encore une fois Areva les met en place ces protections d'une part parce que c'est son rôle est c'est sa responsabilité et d'une manière plus pragmatique parce que c'est une obligation légale... ce n'est pas à la suite d'un accord qu'on a signé avec une ONG qu'on met en place des mesures de protection etc., c'est des choses qui sont mises en place depuis toujours, on s'inscrit dans une démarche de progrès continu, et ça c'est encore une fois une réalité et je me base, ce n'est pas de beaux discours (...) qui sont audités fréquemment et les audits mènent à une labellisation parce exemple une de nos filiales au Niger qui exploite des mines qui s'appelle Cominak qui a reçu les certifications alors je ne me rappelle plus, pour l'environnement et les salariés et c'est des certifications qui sont tenues...les certifications on ne les (...) pas il y a des spécialistes qui viennent faire leurs analyses, qui montre encore une fois l'engagement du groupe dans la protection de la santé de ses salariés, etc. Donc ça c'est une chose, donc ensuite depuis la création du groupe la volonté de la présidente qui est d'ouvrir les fenêtres et bcp plus transparent par rapport à l'industrie nucléaire à qui on faisait des reproches par rapport à ce point là et après ce n'est pas à moi de juger, à l'époque j'étais trop petit je m'en foutais, mais la volonté de la présidente a été d'instaurer à la fois un dialogue entre tous les acteurs et les personnes qui se sentent concernés ou intéressés et c'était également d'apporter le plus de transparence sur notre politique donc nous sur nos sites on a accueilli à plusieurs reprises des ONG, la dernière en date qui est très connue c'est Greenpeace l'année dernière et qui a sorti ensuite un dossier à charges assez classique, mais en tout cas on les a accueillis sur nos sites ils ont se ballader, évidemment en respectant les règles de sécurité notamment et voilà encore une fois on a déjà fait la preuve de la transparence et de toute façon s'il y a un sujet concernant Areva bah de la même façon... mais voilà si j'en reviens à votre question initiale encore une fois il n'y a

pas eu d'engagement sur la protection des salariés avec Médecins du Monde mais une démarche initiée avec eux et Sherpa pour installer des observatoires de la santé qui sont deux choses différentes même si elles sont liées, la protection c'est encore une fois la priorité et les données qu'on a à ce jour le démontrent.

### **8) Quelle est la vision d'Areva sur la notion de risque surtout par rapport à l'exploitation de l'uranium ?**

Alors on a dans notre organisation les gens justement qui sont chargés d'identifier, de les mesurer, de les analyser et de mettre en place des points d'action sur () le plus possible. Et par rapport à ça il y a des démarches qui sont connues par l'ensemble de l'industriel qui opère des sites partout dans le monde, l'analyse de risque qui est derrière et la réduction au minimum possible. Les risques dans une entreprise c'est qqch qu'on n'aime pas, que ce soient des risques financiers, sanitaires, enfin tous types de risques. Après les risques sur nos sites ce sont des risques qu'on va dire de communs à l'ensemble de l'industrie, on a cette spécificité c'est-à-dire qu'on extrait de l'uranium. Il a des gisements avec de teneurs différentes, on adapte nos procédés en fonction des teneurs... Les risques font partie de notre façon d'être mais cela ne veut pas dire qu'on en est contents, tous ces risques on essaie de les anticiper et de les réduire au maximum quoi. On n'a pas aucun intérêt pour que pour telle ou telle raison notre mine s'arrête c'est très pragmatique et c'est comme ça que fonctionne l'ensemble des entreprises...

### **9) L'activité minière en général et au niveau des populations sur place pourriez-vous nous en dire plus ?**

Oui, en effet c'est assez simple à comprendre aussi, en France Areva c'est une marque très connue tout simplement parce que c'est un groupe français qui est détenu à 90% par l'Etat français et donc forcément les décisions qui ont été prises qui peuvent être prises par ses actionnaires peuvent aussi être influencées par bah les personnes qui euh et les décideurs à ce niveau là... donc forcément on a tout intérêt à être connu et avoir à la fois une image particulièrement positive en France, ça on ne le cache pas, toutes les campagnes de communication qui sont visibles, des partenariats etc., c'est particulièrement visible en France enfin déjà moins visible aux USA et en Allemagne et ensuite dans le reste du monde on est très peu connu. Là on est installé dans le reste du monde et c'est vrai que la mine représente une belle présence mondiale, dans certains pays on est également très peu connus, qu'on est connu par les autorités c'est une évidence... en revanche au Niger c'est un cas particulier, encore une fois c'est un partenaire historique on y est installé depuis le milieu des années 50-60, ça fait 45 ans de présence ininterrompue et donc on est un des acteurs industriels et économique de ce pays là. Donc en termes de communication on va faire un peu plus de choses, ensuite pour la communication on bcp plus de proximité et pas de communication comme publicité etc., on est vraiment dans une démarche de dialogue ce qu'on met en place notamment au Niger ce qu'on appelle des Commissions (...) qui avaient lieu une fois par année et pendant lesquelles on invite des parties prenantes donc locales j'entend donc ça peut être à la fois des représentants de la société civile, ça peut être des chefs tribaux, ça peut être tous ceux qui représentent les populations environnement et à ces occasions là donc les présentations qui sont faites portent sur les impacts environnementaux, économiques et c'est aussi l'occasion de répondre aux questions qui se posent. Donc ça en fait c'est hérité et c'est mis en place parce qu'on a cette expérience en France, puisque là c'est une obligation légale, donc on a transposé ce modèle là notamment au Niger donc ça fait vraiment partie de la communication et qui est vraiment appréciée et qui permet de répondre aux inquiétudes qui

sont légitimes mais qu'on essaie de rationaliser et c'est des choses qui sont vraiment appréciées, et à la fin on fait un petit questionnaire pour voir si on a répondu aux questions et et ce qui est le cas la plupart du temps. Ensuite en termes de communication globale voilà la marque Areva est très très connue surtout en France.

#### **10) Sur la question de la transparence parfois les gens se posent la question dans quelle mesure la présence d'Areva profite aux populations locales ?**

Si on prend le Niger encore une fois c'est un peu comment dire le berceau du groupe donc par rapport à ces questions là on a adhéré en 2003 à une initiative qui s'appelle **Initiative pour la transparence des industries extractives** et je pense qu'on est un des premiers groupes à avoir adhéré à cette initiative, donc dès 2003 je ne me rappelle plus exactement par qui a été faite cette démarche mais en tout cas elle vise à rendre la plus transparente possible toute une économie qui est liée à cette industrie extractive. Tout ce qui est payé tout ce qui est perçu est déclaré et compilé dans un document annuel et qui est disponible à l'ensemble du public. C'est une démarche responsable à laquelle nous on a voulu tout de suite s'associer et qui est signé par six pays dans lesquels on est actif et qui se sont également engagés dans cette démarche, très récemment il y a eu Niger qui a été déclaré conforme, en fait il y a plusieurs stades, évidemment ça ne peut pas se faire du jour au lendemain et l'étape ultime étant d'être déclaré conforme. Et ça c'est une démarche qui permet de faire lumière dans ces choses et je pense que c'est qqch à la fois de responsable et forcément de vertueux puisque de nombreuses questions se posent sur toute la richesse qui est dégagée par ce type d'industrie, comment se fait-il que les populations n'en bénéficient pas plus ? après il y a une deuxième notion à prendre en compte et ça à la différence des autres industries extractives on a l'impression que l'uranium à cause de sa rareté vaut l'or quoi ! mais pour l'uranium et si l'on regarde les courbes on voit que c'est un mirage et pour les gens qui sont un peu en dehors du secteur bah voilà c'est absolument pas le cas.